

## TRUCS ET CONSEILS

Voici quelques éléments pour vous aider à planifier et à réaliser vos projets de plantation d'arbres ainsi que d'assurer leur pérennité.

- ✓ Obtention de la permission par écrit du propriétaire du terrain où aura lieu la plantation.
- ✓ Excellente connaissance du lieu de plantation (type de sol, problème de compaction du sol, besoin d'engrais, accessibilité aux planteurs et aux véhicules, utilisations futures du site, présence de rongeurs, problème de vandalisme, sentiers improvisés de vélo de montagne ou de motoneige).
- ✓ La participation d'adultes tels parents, amis, animateurs, employés municipaux, groupes communautaires (Club Optimistes, société d'écologie, comité d'embellissement, etc.) est indispensable pour le bon déroulement de l'activité de plantation.
- ✓ Prévision d'un approvisionnement en eau adéquat pour les arbres mis en terre (suggestion : des arrangements peuvent être pris avec la municipalité par exemple pour le prêt d'une citerne d'eau).
- ✓ Implication dans votre projet d'une personne ressource telle un ingénieur forestier, un technicien forestier, un architecte de paysage, un jardinier, un horticulteur, un membre d'un comité d'embellissement, etc.
- ✓ Communication (journaux, appels téléphoniques, invitations, etc.) dès le printemps dans votre localité de vos intentions de réaliser ou d'aider d'autres individus ou groupes à réaliser un projet de plantation d'arbres.
- ✓ Planification d'un calendrier d'entretien de la plantation (n'oubliez pas de désigner un responsable pour les prochaines années, la réussite de la plantation en dépend !).
- ✓ Identification des plantations sur de grandes superficies et des arbres isolés (plantation symbolique) dans les lieux.